

# EDITORIAL

---

L'avortement spontané est l'un des chapitres les plus énigmatiques de la gynécologie. Il implique également des considérations morales ou philosophiques.

La question des avortements spontanés à répétition (ASR) est médicalement complexe puisqu'il existe à ce sujet certaines ambiguïtés contribuant largement à entretenir dans les publications scientifiques de nombreuses confusions.

Qu'on les appelle avortements spontanés à répétition (ASR) ou bien fausses-couches spontanées répétées (FCS), il n'est pas fait référence au caractère vivant ou non du fœtus au moment de l'avortement. Il n'y a rien de commun entre un arrêt de grossesse in utero du deuxième trimestre et l'expulsion au même terme d'un fœtus vivant.

Les ASR correspondent à 3 avortements successifs du premier trimestre sans grossesse intercalaire menée à terme. Ce seuil pathologique de 3 ASR est habituellement retenu sans que ce nombre ait un caractère absolu. Il faut également distinguer le caractère primaire : fausses-couches successives sans grossesse intercalaire menée à terme, du caractère secondaire des avortements : fausses-couches successives précédées d'une grossesse à terme intra conjugale, car leur pronostic est différent. En fait, on appellera ASR la survenue d'au moins 3 FCS du premier trimestre, quels que soient les antécédents obstétricaux.

Des progrès importants ces dernières décennies ont permis l'évaluation des étiologies des ASR puisqu'auparavant environ 37% des ASR restaient inexplicables contre 24% récemment.

Les facteurs masculins sont rarement évoqués dans les avortements spontanés à répétition et pourtant les recherches vétérinaires ont établi des relations entre le nombre de spermatozoïdes anormaux et les avortements précoces chez le taureau, le porc et l'étalon.

La participation paternelle aux avortements, qu'elle soit d'origine constitutionnelle, chromosomique, spermatique ou environnementale a été largement discutée lors du Symposium de la SALF qui s'est tenu à Montpellier en Septembre 1995.

**S.HAMAMAH**